

# NATURA 2000

## Côte de Granit Rose

COMPRENDRE CONNAÎTRE PRÉVENIR AGIR

*“ Préservons ensemble,  
un patrimoine naturel  
exceptionnel ”*



# NATURA 2000

Côte de Granit Rose

COMPRENDRE - CONNAÎTRE - PRÉVENIR - AGIR



4 > 5  
Comprendre

14 > 15  
Connaitre et protéger  
les oiseaux

16 > 17  
Activités



Connaître les richesses naturelles  
6 > 13



20 > 21  
Prévenir



18 > 19  
S'impliquer



22 > 23  
et vous...

## Sommaire

## intro NATURA 2000

Côte de Granit Rose

L'EUROPE POSSÈDE UNE VARIÉTÉ DE CLIMATS, DE PAYSAGES ET DE CULTURE QUI INDUIT UNE TRÈS GRANDE DIVERSITÉ BIOLOGIQUE.

La préservation de cette biodiversité est au cœur du projet Natura 2000. Aujourd'hui menacée à l'échelle planétaire, elle représente pourtant un atout important pour le développement des territoires (tourisme vert et de découverte, activités pédagogiques, sportives, associatives, artisanales...).

L'enjeu de Natura 2000 est de pouvoir faire cohabiter une nature préservée et des activités humaines respectueuses et responsables. Un site Natura 2000 reste un lieu de vie où tous les acteurs concernés peuvent prendre part à la réflexion sur la préservation des habitats naturels et des espèces remarquables.

De par la diversité de ses paysages et la richesse de la faune et de la flore qu'elle abrite, la France joue un rôle important dans la construction de ce réseau européen. Avec plus de 1700 sites, le réseau national Natura 2000 couvre 12,4 % de la superficie de la France.

Le site de la Côte de Granit Rose est un maillon constitutif de ce réseau de sites remarquables. Les richesses naturelles présentes ont justifié la proposition de créer une Zone Spéciale de Conservation (ZSC) destinée à préserver les habitats naturels et une Zone de Protection Spéciale (ZPS) pour la préservation des oiseaux.

Ce livret va vous aider à mieux comprendre Natura 2000 et ses objectifs. Vous découvrirez ou redécouvrirez avec plaisir les richesses naturelles et les activités humaines qui ont fait la réputation de la Côte de Granit Rose. Afin que ce territoire conserve tous ses atouts, il appartient à chacun de nous de s'adapter selon sa sensibilité et ses motivations aux enjeux environnementaux.

Bonne lecture !

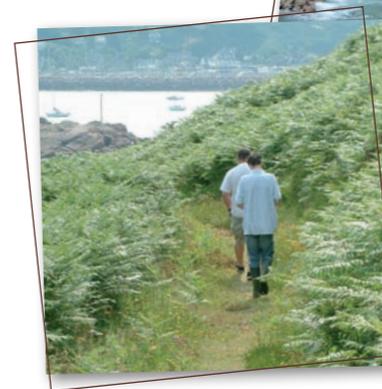
Comprendre



Connaitre



Prévenir



Agir

# Qu'est ce que Natura 2000 ?

C'est un **réseau** de sites naturels préservés qui s'est constitué à l'échelle de l'Europe.

Les sites retenus peuvent être terrestres ou marins. Ils ont été sélectionnés pour la rareté et la fragilité des espèces animales ou végétales présentes et pour la qualité de leurs habitats naturels. ①

L'objectif de ce réseau est de préserver la biodiversité et les habitats naturels d'intérêt européen ② tout en respectant les activités humaines présentes. La dimension sociale, économique et culturelle locale est donc prise en compte.

Ce réseau découle de 2 directives européennes qui se traduisent concrètement par la constitution de 2 types de zones :

■ des Zones de Protection Spéciales (ZPS) créées pour la protection des oiseaux.

■ des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) créées pour la préservation des habitats naturels et certaines espèces de flore et de faune sauvages autres que les oiseaux.

**L'ensemble des ZPS et des ZSC constitue le réseau Natura 2000.**

## 1 QU'EST-CE QU'UN HABITAT NATUREL ?

C'est un espace où vivent une faune et une flore particulière comme par exemple les landes, les dunes ou les cordons de galets.

## 2 QU'EST-CE QUE L'INTÉRÊT EUROPÉEN ?

Une espèce ou un habitat naturel est dit d'intérêt européen lorsqu'il est rare ou menacé à l'échelle de l'Europe.

ROUSSEROLS EFFRANATS  
*Acrocephalus scirpaceus*

en savoir plus sur le web

La directive "Oiseaux"  
La directive « Habitats naturels-Faune-Flore »  
→ [www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr](http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr)

Le DOCOB du site Natura 2000 de la Côte de Granit Rose  
→ [www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr](http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr)  
→ [www.lannion-tregor.com](http://www.lannion-tregor.com)

Trieburden

# Comment un site Natura 2000 se met-il en place ?

## La désignation des SITES

- Chaque Etat membre propose à la commission européenne une liste de sites susceptibles de figurer dans le réseau Natura 2000 (sites d'importance communautaire).
- Cette liste comprend les secteurs géographiques où les habitats naturels d'intérêt communautaire sont bien représentés.
- Après examen, la commission européenne arrête la liste des sites d'importance communautaire.

→ Le site de la Côte de Granit Rose figure dans cette liste.

- Ensuite, chaque Etat membre désigne par arrêté ministériel les sites qui deviennent des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) au titre de la directive « Habitats ».

*Les territoires remarquables pour la conservation des espèces d'oiseaux les plus menacées sont classés comme Zone de Protection Spéciale (ZPS) directement par les Etats (procédure simplifiée).*

## La rédaction du DOCOB

POUR CHAQUE SITE DU RÉSEAU NATURA 2000, LA FRANCE A CHOISI DE PRÉSENTER UN PLAN DE GESTION APPELÉ LE DOCUMENT D'OBJECTIFS OU DOCOB.

- Le DOCOB doit préciser la présence des habitats naturels d'intérêt communautaire et aboutir à la définition d'actions destinées à restaurer ou aider à la conservation de ces habitats.
- Pour élaborer le DOCOB, un comité de pilotage est mis en place et un opérateur local est désigné pour sa rédaction. Des groupes de travail sont constitués et une concertation élargie est faite avec les acteurs du territoire.
- Une fois le Document d'Objectifs rédigé, il est validé par le comité de pilotage.
- Il est ensuite approuvé par le Préfet qui le transmet au Ministère de l'Écologie.

→ À partir de ce moment, les actions peuvent être mises en œuvre.

## Pour compléter

Qui est l'opérateur local du site Natura 2000 sur la Côte de Granit Rose ?

Lannion-Trégor Agglomération depuis fin 2007. Le SIVU « Côte de Granit Rose » créé pour la rédaction du DOCOB a été dissous en juillet 2007

Qui constitue le Comité de Pilotage ?

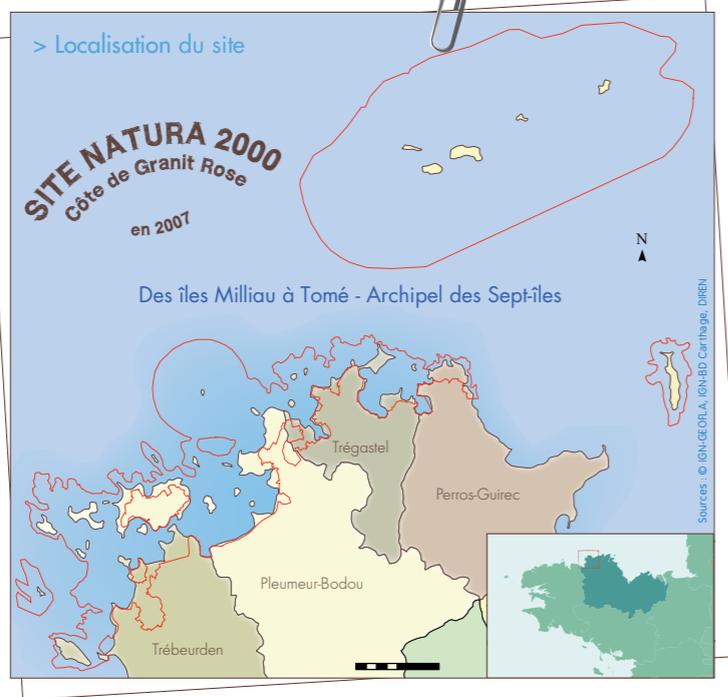
Appelé COPIL, il est constitué des acteurs du site Natura 2000 :

- Des représentants des communes et des services de l'Etat
- Des socioprofessionnels
- Des associations d'usagers
- Des experts scientifiques

# La ZONE Spéciale de Conservation, un ensemble de richesses naturelles.

Une Zone Spéciale de Conservation (ZSC) a été mise en place en 2007 pour préserver les habitats naturels sur la Côte de Granit Rose. Depuis elle a été étendue en mer.

L'ancienne ZCS concernait les communes de Trébeurden, Pleumeur-Bodou, Trégastel et Perros-Guirec et couvrait une superficie de 6300 ha. Elle s'étirait sur 40 kilomètres le long du littoral (sans compter les îles et îlots), de l'île Milliau à Trébeurden jusqu'à Pors Rolland à Perros-Guirec. **Fin 2008, un projet d'extension en mer a été proposé par la France à la commission européenne (lire page 12).**



## Un site historiquement déjà reconnu

Bien avant que Natura 2000 se mette en place, le site de la Côte de Granit Rose était déjà connu comme une zone naturelle très riche. **17 ZNIEFF y avaient d'ailleurs été identifiées.**

De nombreuses mesures de protection existaient déjà. **11 sites avaient fait l'objet d'un classement ou d'une inscription** au titre de la loi du 2 mai 1930 qui a pour objet la protection des monuments naturels et historiques.

**La Réserve naturelle nationale des Sept-Îles, dont la richesse n'est plus à démontrer avait été créée en 1913.**

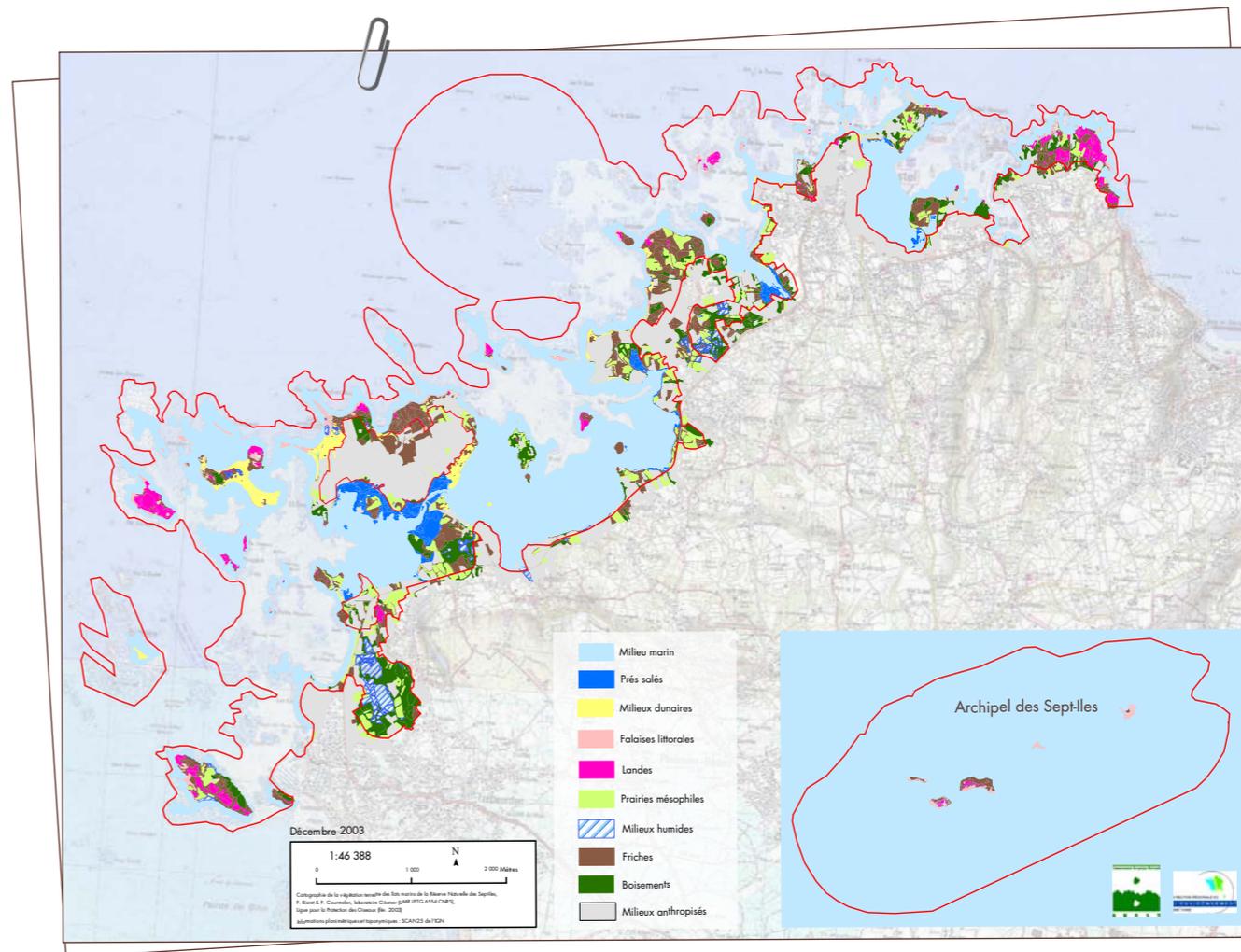
Le Conservatoire du Littoral et le Conseil Général des Côtes d'Armor ont également procédé à de **nombreuses acquisitions foncières afin de protéger durablement les sites les plus remarquables de ce secteur côtier.**

## Les richesses naturelles du site

Dans le cadre de Natura 2000, une cartographie des habitats de végétation a été réalisée. Elle a permis de dresser un état précis des habitats naturels présents, d'évaluer leur intérêt par rapport aux directives européennes, de mesurer leur état de conservation et d'identifier les enjeux.

Les habitats naturels d'intérêt communautaire occupent plus du quart de la surface terrestre du site. Concrètement, 21 habitats naturels d'intérêt communautaire ont été identifiés (146,5 ha) dont **4 habitats sont prioritaires**.

## Les grands types D'HABITATS NATURELS présents sur le site.



### Pour compléter

- 1 Znieff ?  
Ce sont des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique. Elles ont été recensées officiellement par les scientifiques.
- 2 Les habitats naturels prioritaires !  
Parmi les habitats naturels, il y a ceux qui sont prioritaires. Ils ont été sélectionnés en fonction de leur rareté à l'échelle de l'Europe.

# Les PRINCIPAUX milieux naturels

## terrestres

La partie terrestre se caractérise par **6 grands types de paysages** qui se déclinent en 21 habitats naturels d'intérêt européen.

L'influence maritime, la topographie et la nature des sols vont jouer un rôle essentiel dans la répartition de ces habitats naturels.

LES PRINCIPALES MENACES qui pèsent sur ces habitats sont l'embroussaillage par manque d'entretien, l'érosion marine et les perturbations d'origine humaine : piétinement, échouage de bateaux, activités de loisirs.

*La lande littorale, se développe sur les pointes rocheuses ou sur les îlots battus par les vents. Elle est essentiellement constituée à Ajonc de La Galle et des Bruyères cendrées.*



Boisements

Trégastel

Les forêts de pentes constituées de Frêne commun et les hêtraies-chênaies à Jacinthe des bois sont 2 habitats d'intérêt communautaire présents sur le site.



Dunes

Île Grande



Falaises littorales

D'une hauteur très variable, les falaises sont réparties le long de la côte. Les versants exposés sont occupés par les pelouses aérohalines, adaptées au vent et à l'aspersion par les embruns.



La dune est par définition l'habitat caractéristique du bord de mer. Elle est constituée d'un substrat sableux sur lequel pousse une végétation adaptée à la sécheresse et au sel. L'Oyat, le Chiendent des sables et le Panicaut maritime sont quelques espèces indicatrices de cet habitat.

Le Pré salé est un habitat qui se développe en haut de l'estran. Il est recouvert par la mer à très fort coefficient. Il est constitué de plantes supportant ponctuellement l'immersion et le sel. Ces plantes caractéristiques sont la salicorne, l'obione ou la lavande de mer.



Zones humides

Trébeurden

Les bas marais, prairies à Molinie, dépressions d'arrière dune et mégaphorbiaies sont les principaux habitats naturels humides du site.



Prés salés

Trégastel

## marins

Sur la Côte de Granit Rose, 5 grands types d'habitats naturels marins ont été localisés, représentant plusieurs milliers d'hectares au total.

Le paysage marin représente un part majoritaire du site Natura 2000. Sa situation lui confère une richesse particulière. Elle est un point de rencontre de différentes zones biogéographiques où se croisent des espèces ayant des aires de répartition distinctes et se trouvant en limite méridionale ou nordique de celles-ci. C'est aussi un milieu varié sur le plan géologique et géomorphologique.

Tous les habitats naturels marins sont d'intérêt communautaire et se déclinent en 2 catégories : les habitats intertidaux <sup>1</sup> et les habitats subtidaux <sup>2</sup>.



MARSOUID Phaeocephala phocaena

<sup>1</sup> Les habitats intertidaux, sont les habitats de l'estran, situés dans la zone de balancement des marées et accessibles quand la mer se retire.

### Les champs de blocs

Ces champs de blocs apparaissent en étendues plus ou moins vastes sur la partie maritime du site. Selon leur taille, ils offrent des conditions propices à l'installation d'une faune diversifiée. PRINCIPALES MENACES : la destruction de l'habitat après retournement des blocs pour la pêche à pied, sans remise en place.



Île Grande

<sup>2</sup> Les habitats subtidaux, sont en permanence recouverts par la mer, même lors des grandes marées.

### Les sables fins à herbiers de Zostère marine

Ils correspondent à des bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine. L'herbier héberge de nombreuses espèces de crustacés et de poissons qui y trouvent abri et nourriture. Sur la Côte de Granit Rose, plus d'une vingtaine d'hectares d'herbiers de Zostère marine ont été repérés dans différents endroits du littoral. PRINCIPALES MENACES : perturbations d'origine humaine : mouillage des bateaux, pêche à pied...



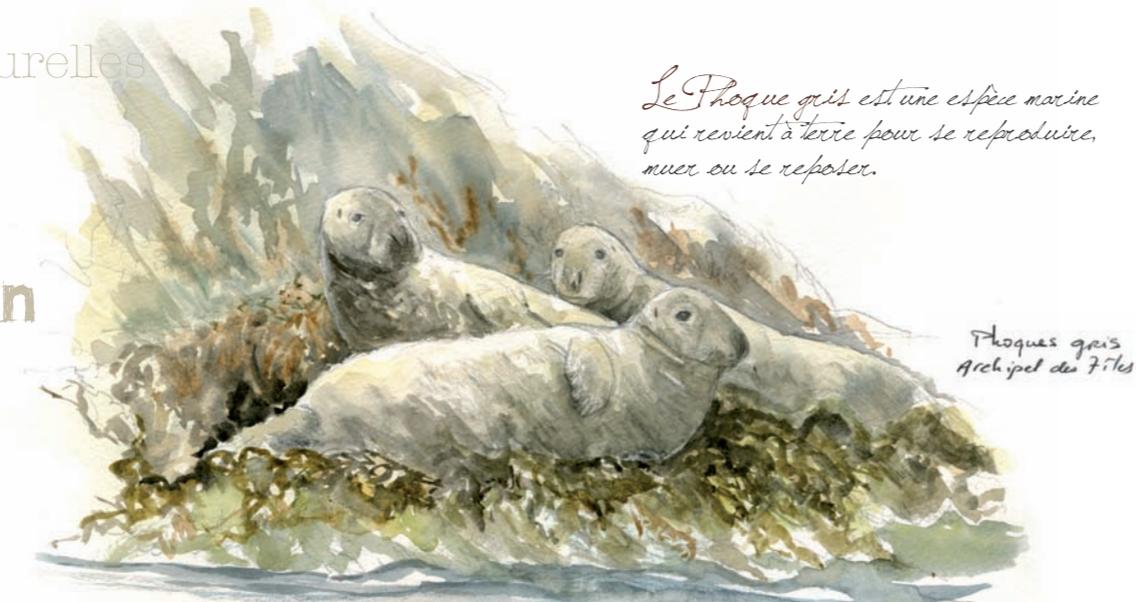
# Les ESPÈCES d'intérêt européen faune

La directive « Habitats Faune-Flore » comprend des annexes qui listent un certain nombre d'espèces animales et végétales dites d'intérêt communautaire.

Certaines de ces espèces doivent être strictement protégées, ce sont les espèces très rares et menacées à l'échelle européenne.

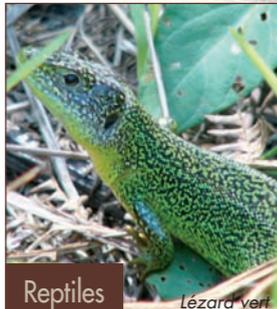
Pour d'autres, ce sont les milieux naturels où elles vivent qui doivent être maintenus ou restaurés. Dans ce cas, le terme « habitat d'espèce » est utilisé.

Ces espèces peuvent être terrestres ou marines. Sur la Côte de Granit Rose, plusieurs sont présentes.



*Le Phoque gris est une espèce marine qui revient à terre pour se reproduire, nager ou se reposer.*

Phoques gris  
Archipel du Féroé



Reptiles

Lézard vert

**Le Lézard vert** mesure 20 à 30 cm. Sa grosse tête, sa couleur vert fluo (plus terne chez la femelle) et son ventre vert permettent de le reconnaître sans difficulté. Il se rencontre là où la végétation est dense et ensoleillée.

LOCALISATION :

Ploumanac'h, Île Grande, ...

PRINCIPALES MENACES : La destruction de son habitat de prédilection (friches, landes).

**Mollusques**

**L'Escargot de Quimper** est facilement reconnaissable à sa taille (30 mm), sa couleur brune et sa coquille aplatie caractéristique. Il s'observe dans le bocage, les bois et forêts du site. Cette espèce est endémique de France à l'Ouest d'une ligne Saint-Brieuc/Vannes et au Pays Basque.

PRINCIPALES MENACES : La régression et le morcellement de certains massifs forestiers et du bocage tendent à fragiliser cette espèce.



Escargot de Quimper



Amphibiens

Alyte accoucheur

**7 espèces d'intérêt communautaire** ont été identifiées sur le site de la Côte de Granit Rose : la Rainette verte, le Crapaud calamite, l'Alyte accoucheur, la Grenouille agile, la Grenouille verte, la Grenouille rousse et le Triton marbré.

PRINCIPALES MENACES : Dégradation de leurs habitats : destruction de zones humides, pollutions, introduction d'espèces prédatrices (tortue de Floride). Les espèces migratrices font l'objet de nombreux écrasements routiers.

## flore

Sur le site Natura 2000 de la côte de Granit, **plusieurs espèces végétales protégées ou menacées** ont été recensées.

Toutes les espèces floristiques protégées au niveau régional ou national ne sont pas forcément d'intérêt européen. Parmi celles repérées sur le site, seules deux espèces sont présentées comme d'intérêt communautaire : **L'Oseille des rochers** et **le Trichomanes remarquable**.

La première de cette espèce reste à rechercher car lors des prospections récentes sur les secteurs où elle était connue, elle n'a pas été retrouvée.



Le Trichomanes remarquable

**Le Trichomanes remarquable** présente 2 formes bien différenciées. Une forme « feuillée » qui peut atteindre 10 à 40 cm développant des frondes vert-sombre à pétiole et rachis noir et une forme « prothalle » de nature filamenteuse. Il forme alors des amas ressemblant à du coton d'une couleur vert tendre.

C'est une plante qui affectionne les endroits sombres et abrités et qui demande une atmosphère saturée en humidité.

LOCALISATION :

La forme prothalle a été trouvée dans 2 grottes de l'Île Tomé.

PRINCIPALES MENACES :

Difficile d'accès, il ne semble pas qu'il y ait des menaces particulières sur cette station dès lors que l'habitat n'est pas détruit.

L'Oseille des rochers

**L'Oseille des rochers** peut atteindre 80 cm. C'est une plante vivace à tige rameuse avec des feuilles bleu-vert légèrement ondulée. Les fleurs sont en grappe assez distantes. Sa floraison a lieu de juin à août. Elle vit au pied des falaises maritimes où s'écoule l'eau douce. Elle supporte très bien l'aspersion par les embruns.

LOCALISATION :

L'espèce avait été notée sur le site de Ploumanac'h mais n'a pas été revue récemment.

PRINCIPALES MENACES :

Les risques de piétinement et d'arrachement. Le développement de fourrés peut également constituer une menace pour cette espèce sensible à la concurrence.



# L'extension en mer de la Zone Spéciale de Conservation

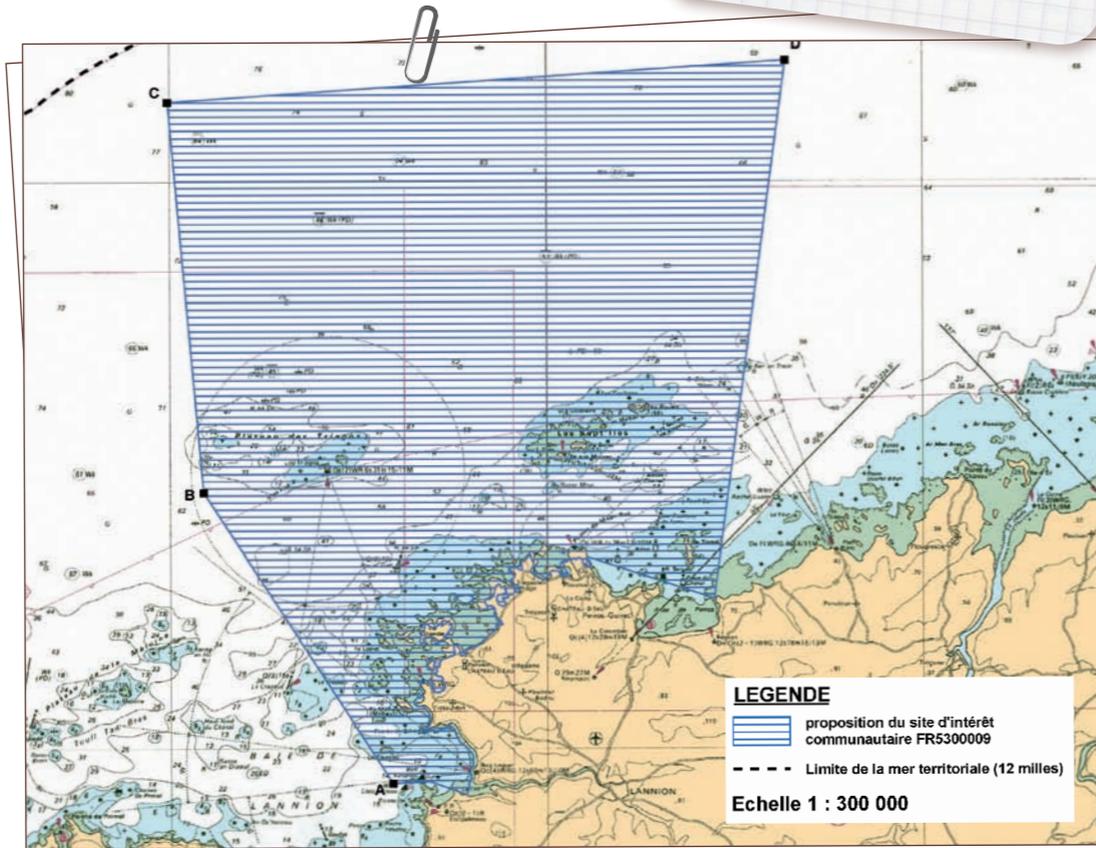
En 2008, la France a proposé une extension en mer du site Natura 2000 au titre de la directive Habitat Faune-Flore. La surface totale du site est passée à 71 410 ha.

Les paysages sous-marins de la Côte de Granit Rose présentent une **qualité exceptionnelle** : des falaises et tombants rocheux importants, d'innombrables îlots et écueils, et plus au large, des sédiments grossiers (cailloutis) considérés comme récifs abritant une biodiversité caractéristique.

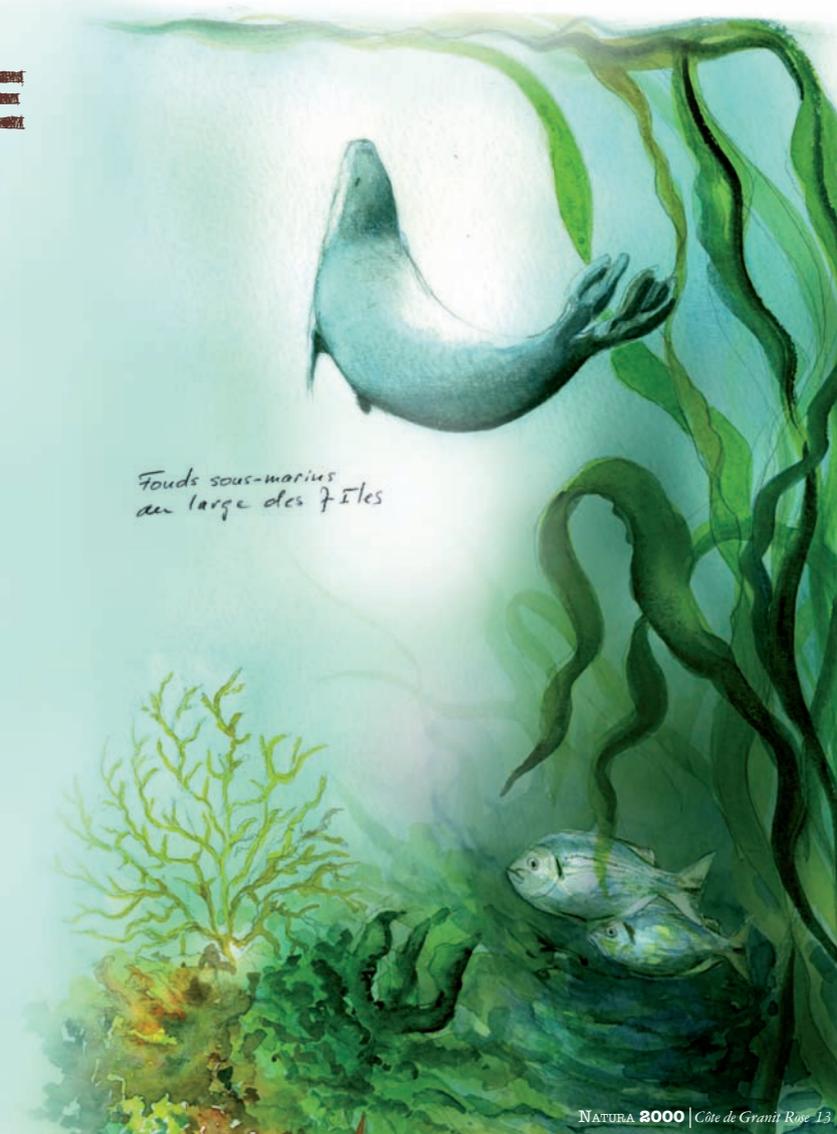
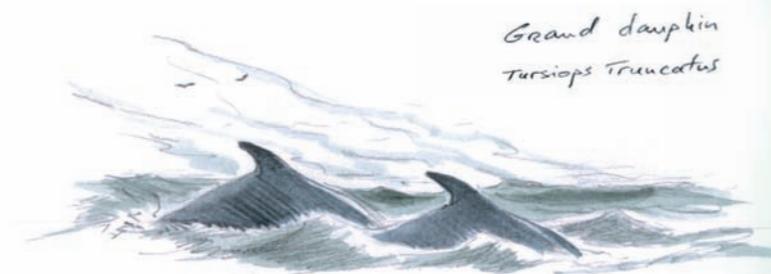
**Plus au sud**, le périmètre englobe un banc de maërl situés au large de l'estuaire du Léguer.

**Plusieurs espèces de mammifères marins** fréquentent la zone : le Grand dauphin, le Dauphin commun, le Marsouin commun et le Phoque gris qui s'y reproduit.

**Au vu de ces éléments et pour répondre à ses engagements internationaux**, la France a proposé un projet d'extension en mer du site Natura 2000. Le site a été désigné comme site d'importance communautaire par la commission européenne le 22 décembre 2009. Cette extension devra être dotée d'un Document d'Objectifs d'ici à 2012.



## Un DOMAINE MARITIME d'une grande richesse



**Les récifs sous-marins** sont constitués de substrats rocheux qui présentent de fortes variations de topographie. Le long des parois qui peuvent être parfois importantes, apparaissent des crevasses, surplombs, fissures favorables à l'installation d'une faune et d'une flore diversifiée.

**De nombreuses îles et îlots** parsèment le domaine maritime. La partie émergée présente des habitats terrestres souvent bien conservés (pelouses littorales, falaises...) et les parties immergées sont souvent occupées par des grandes algues brunes. Ces « forêts » d'algues peuvent être très denses et abriter une faune riche et variée.

**La colonie de phoque gris** présente sur le site varie entre 15 et 30 individus. Elle fréquente toute la zone d'extension et se reproduit chaque année dans l'archipel des Sept-Îles.

# Un dispositif complémentaire pour les oiseaux

## La Zone de Protection Spéciale

Les secteurs géographiques importants pour la conservation des oiseaux sauvages et de leurs habitats ont été identifiés et classés comme **Zone de Protection Spéciale (ZPS)**.

Sur la Côte de Granit Rose, la création d'une ZPS étendue en mer a été validée par arrêté ministériel le 31 octobre 2008 (procédure simplifiée de désignation). Cette ZPS couvre une surface de 69 300 ha et a été justifiée au regard de la qualité ornithologique de l'archipel des Sept-Îles. La reproduction de 15 espèces d'oiseaux marins d'intérêt européen y est effective. Le domaine vital comme les zones d'alimentation ou de repos de ces espèces dépasse très largement les limites de l'archipel.



# Trouver le juste ÉQUILIBRE

## Activités à terre

Les espaces naturels et agricoles sont les supports de nombreuses activités de loisirs et touristiques.

Ce lien très fort entre la qualité de sites naturels et le tourisme soumet les habitats naturels à de fortes pressions : fréquentation excessive inorganisée, activités de loisirs perturbantes, etc. Il est donc important d'avoir une bonne gestion des activités afin qu'elles prennent en compte la présence des habitats naturels et des espèces.

L'OBJECTIF DE NATURA 2000 N'EST PAS DE METTRE LA NATURE SOUS CLOCHE, MAIS BIEN DE PROMOUVOIR UN JUSTE ÉQUILIBRE ENTRE ACTIVITÉS HUMAINES ET PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ. DE NOMBREUSES ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES ONT ÉTÉ IDENTIFIÉES SUR LE SITE, À LA FOIS SUR LE DOMAINE TERRESTRE ET SUR LE DOMAINE MARIN.



## Activités en mer

À marée haute ou à marée basse, de nombreuses activités professionnelles et de loisirs s'exercent sur le Domaine public maritime.

Comme à terre, elles doivent s'exercer dans le respect des milieux naturels. La connaissance des habitats sous-marins, les actions de sensibilisation, l'amélioration de certaines pratiques et la mise en place de plans de gestion comme pour la ressource algale constituent autant d'outils qui contribuent à la préservation des habitats naturels et des espèces.

*La pêche à pied professionnelle et récréative. Les principales espèces prélevées sont : bivalves fouisseurs (coques, palourdes...), huîtres et moules, armeaux, crabes et étielles.*



Pêche à la crevette



L'agriculture

L'agriculture est peu présente sur le site Natura 2000. Les terres concernées sont proches de la mer et sont occupées par des prairies, des cultures fourragères, des céréales ou des légumes. L'abandon de l'activité agricole sur la bordure littorale est observable sur le site avec la progression des zones de friche. Elle participe pourtant à l'entretien de l'espace et des paysages. La richesse biologique des milieux ouverts est bien souvent dépendante des pratiques agricoles en place (fauche, pâturage).

**Les activités de loisirs**  
Associées au tourisme ou pratiquées par les autochtones, les activités de loisirs et de sport-nature sont nombreuses : la randonnée, les courses nature, la fréquentation des plages, la chasse... La relation entre ces activités et les habitats naturels est très forte puisque ce sont des activités qui se pratiquent dans la nature. L'organisation de la fréquentation sur les zones attractives et les milieux naturels sensibles est de ce point de vue un enjeu fort.

**La qualité du patrimoine naturel et des paysages attire de nombreux visiteurs français et étrangers et participe au développement économique de la région. L'activité touristique doit s'exercer dans le respect des sites et de la biodiversité.**



Le tourisme



**Sur l'eau**  
Comme à terre, de nombreuses activités sont pratiquées sur l'eau : la pêche professionnelle, la plaisance, les transports maritimes vers les îles, les écoles de voile... L'amélioration des connaissances sur les habitats naturels marins devrait permettre de mieux prévenir des perturbations. L'information des usagers afin qu'ils adaptent progressivement leurs comportements à la sensibilité du milieu et des espèces est essentiel.

**Sur l'estran**  
Professionnelle ou récréative, la pêche à pied est une activité traditionnelle, tout comme la récolte du goémon. Avec les cultures marines, ces activités sont directement dépendantes de la gestion durable de la ressource et de la qualité du milieu et des eaux littorales.

**Plusieurs clubs de plongée professionnels ou de loisirs sont présents sur le site. Ils peuvent participer à la connaissance des habitats sous-marins, notamment dans le cas de plongées « biologiques ».**



Sous l'eau

Préserver les habitats naturels :

# des actions basées sur le VOLONTARIAT



## charte & contrat NATURA 2000

Le Document d'Objectifs propose un certain nombre d'actions pour restaurer les habitats naturels d'intérêt européen.

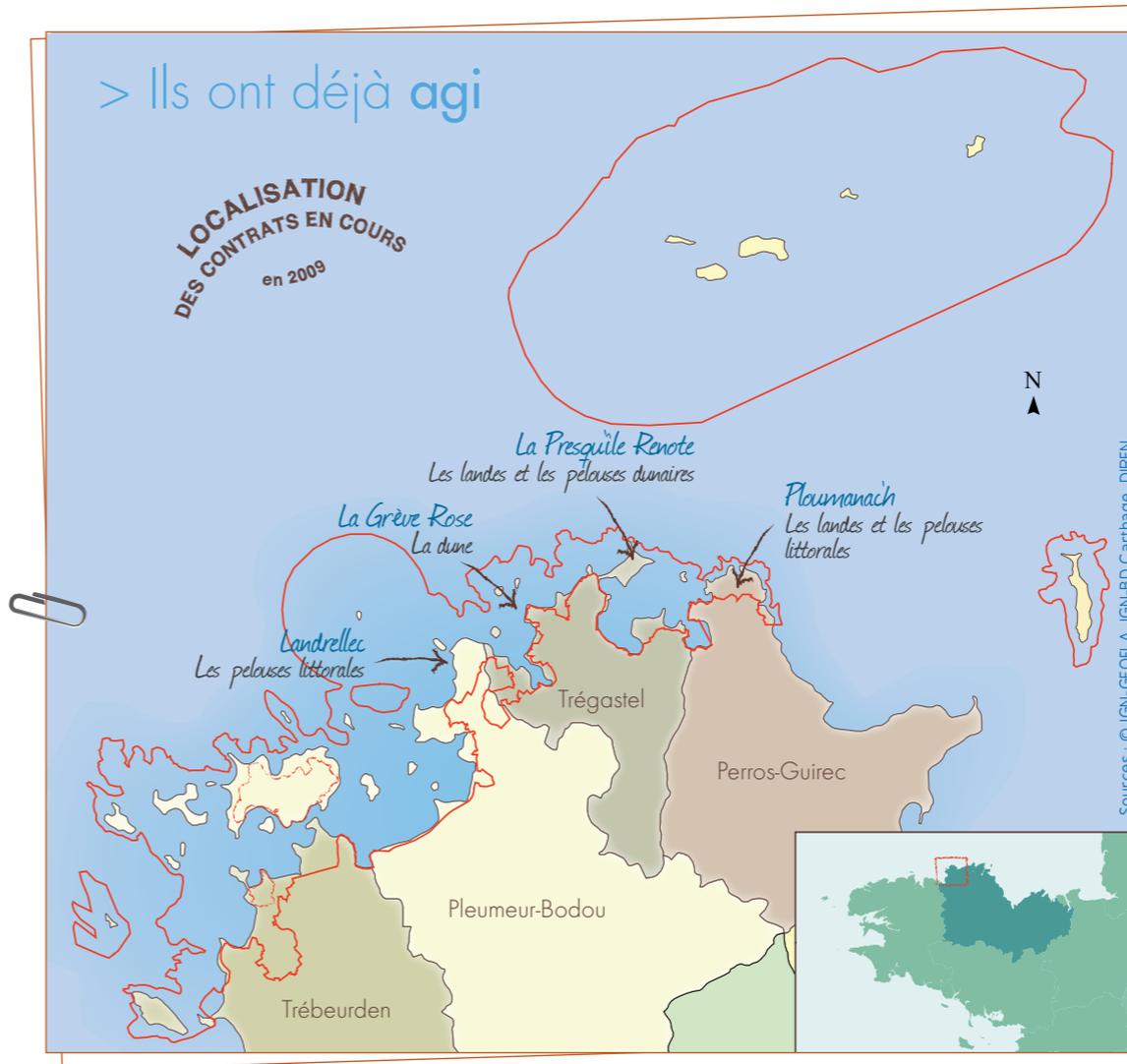
Tout propriétaire public ou privé ou ses ayants droits (gestionnaires, locataires) peut signer un contrat ou une charte Natura 2000.

Le contrat Natura 2000 est un engagement entre l'Etat et un particulier, un agriculteur ou une collectivité. En échange de l'entretien ou de la restauration du milieu, une aide financière est allouée.

La charte Natura 2000 est un engagement de gestion contribuant à conserver les habitats naturels mais ne donne pas lieu à rémunération.

Pour les contrats ou les chartes signés, le propriétaire est exonéré de l'impôt foncier non bâti sur les parcelles concernées.

Habitats naturels concernés	Objectifs de gestion	Quelques exemples d'actions
<b>Landes Dunes Prés salés Falaises littorales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Restaurer les zones dégradées</li> <li>Gérer la fréquentation</li> <li>Empêcher l'embroussaillage de l'habitat</li> <li>Acquérir des habitats naturels à restaurer</li> <li>Lutter contre les espèces végétales exotiques invasives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Protection et mise en défens des secteurs dégradés, décompactage, pose de géotextile, pose de filets et ganivelles...</li> <li>Fauche des fougères, fourrés avec exportation, coupe de pins, étrépage, écobuage, pâturage extensif</li> <li>Coupe, arrachage, éradication des pieds d'Herbe de la Pampa, de la Renouée du Japon, du Baccharis, de la Griffes de sorcière...</li> </ul>
<b>Zones humides arrière-littorales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Restaurer la végétation</li> <li>Empêcher l'atterrissement et la fermeture des zones humides</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coupe des saules envahissants, des fourrés</li> <li>Etrépage de la molinie</li> <li>Fauche et exportation de la végétation, pâturage extensif, curage des zones d'eau libre</li> </ul>
<b>Zones boisées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Restaurer les boisements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacer les résineux par des essences locales, favoriser le hêtre et le chêne au détriment du châtaignier</li> </ul>
<b>Habitats marins</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser de façon durable les usages du milieu marin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adapter les mouillages à la présence des habitats sensibles (herbiers, prés salés)</li> <li>Eviter la circulation des véhicules sur les habitats naturels sensibles</li> <li>Améliorer les connaissances et sensibiliser le public</li> </ul>
<b>Les oiseaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Restaurer et entretenir les habitats de ces espèces</li> <li>Gérer la fréquentation sur les sites sensibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser le public</li> <li>Gérer les habitats à l'aide des techniques ci-dessus</li> </ul>



## DES EXEMPLES D' ACTIONS



Ploumanac'h

Les landes constituent un habitat naturel caractéristique du site de Ploumanac'h. Leur manque d'entretien a entraîné le développement des broussailles et des fourrés, réduisant ainsi leur valeur biologique. La commune de Perros-Guirec a signé un contrat Natura 2000 sur 5 années qui va lui permettre de réaliser la restauration et la gestion de ces landes par des travaux de fauche mécanique et manuelle de la végétation.



Landrellec

Le bord de mer du secteur de Landrellec est constitué de dunes et de pelouses maritimes. De longue date, le stationnement automobile se fait sur les pelouses dunaires qui ont disparu par endroit. Afin de restaurer les habitats naturels, la commune de Pleumeur-Bodou a signé un contrat Natura 2000 dont l'objectif est de reculer le stationnement du front de mer et d'organiser la circulation piétonne sur le site.

Le régime d'évaluation des incidences :

# Évaluer pour MIEUX protéger

champ

d'application  
NATURA 2000

plus d'infos !  
Contactez  
Lannion-Trégor Agglomération

Les nouveaux projets en site Natura 2000 doivent être compatibles avec les objectifs de conservation du site.

## Pourquoi ?

L'objectif du régime d'évaluation des incidences est de prévenir d'éventuels dommages aux milieux naturels remarquables lors de projets d'aménagements ou de travaux. Il s'agit en quelque sorte de vérifier que les projets ne portent pas atteinte aux habitats naturels et aux espèces d'intérêt communautaire présents.

## Quels projets concernés ?

Les sites désignés en ZPS ou en ZSC par arrêté ministériel bénéficient d'une application directe du régime d'évaluation des incidences.

Les évaluations des incidences concernent tous les projets d'aménagement publics ou privés susceptibles d'affecter de façon notable un site Natura 2000, qu'ils soient situés ou non à l'intérieur du périmètre officiel.

Caractériser un effet revient à s'interroger sur les risques de détérioration, destruction ou dégradation d'habitats, de destruction, de dérangement et de perturbation d'espèces, d'atteintes aux fonctionnalités du site et aux facteurs clés de conservation (modification du fonctionnement hydraulique ou hydrogéologique, pollution des eaux superficielles ou souterraines, de l'air et des sols, fragmentation...).

## Par qui ?

Il appartient au maître d'ouvrage de s'interroger sur la nécessité de réaliser une étude d'évaluation des incidences de son projet. Les évaluations des incidences sont donc réalisées par le maître d'ouvrage ou le pétitionnaire.

Projets concernés	A l'intérieur d'un site Natura 2000	A proximité d'un site Natura 2000
Tout projet* public ou privé soumis soit à autorisation / déclaration au titre d'une procédure administrative et figurant sur une liste nationale ou préfectorale Natura 2000**	Evaluation des incidences Natura 2000 à réaliser***	Evaluation des incidences Natura 2000 à réaliser si le projet est susceptible d'affecter le site Natura 2000
Tout projet* public ou privé soumis au régime d'autorisation propre à Natura 2000 et figurant sur une liste préfectorale Natura 2000**	Evaluation des incidences Natura 2000 à réaliser***	Etude d'évaluation des incidences à réaliser si le projet est susceptible d'affecter le site Natura 2000

\* Projets d'activités, de travaux, d'aménagements, d'ouvrages, documents de planification, manifestations et interventions dans le milieu naturel ou le paysage.

\*\* Ces listes précisent les types de projets concernés (décret n°2010-365 du 9 avril 2010 pour la liste nationale - les listes locales restants à préciser).

\*\*\* Elle est proportionnée à la nature et à l'importance des incidences du projet.



Cette étude est spécifique et ciblée sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire. Cette évaluation complète et approfondit le volet "milieux naturels" de l'étude d'impact ou du document "Loi sur l'eau" mais ne les remplace en aucun cas. L'évaluation est proportionnée aux enjeux de conservation, à la nature et à l'importance des projets et de leurs incidences éventuelles.

## Que contient l'étude d'évaluation des incidences ?

01

Une description du programme ou du projet, accompagnée d'une carte permettant de le localiser (y compris la localisation par rapport aux habitats et aux habitats d'espèces ayant justifié la désignation du site).

02

Une analyse des effets notables, temporaires ou permanents, que les travaux ou aménagements peuvent avoir sur l'état de conservation des habitats naturels ou des espèces qui ont justifié la désignation du site (emprise, perturbation, ...).

03

Les mesures prises pour supprimer ou réduire ces effets dommageables, ainsi que l'estimation de leurs coûts et des effets résiduels éventuels.

04

Malgré les mesures prises, si des effets significatifs dommageables subsistent, les raisons pour lesquelles il n'existe pas d'autre solution satisfaisante. Les éléments qui permettent de justifier la réalisation du programme ou projet (intérêt public majeur...).

05

Les mesures compensatoires que le maître d'ouvrage prend pour compenser les éventuels effets significatifs dommageables que les mesures prévues ne peuvent supprimer, ainsi que l'estimation des dépenses correspondantes.



## L'évaluation environnementale dans les PLU

L'évaluation environnementale vise à renforcer la prise en compte de l'environnement lors de l'élaboration et de la révision d'un document d'urbanisme (PLU, SCOT, ...). En tant qu'outil d'aide à la décision, son objectif est de limiter au maximum les impacts du PLU sur l'environnement et plus spécifiquement sur le ou les sites Natura 2000. Elle est obligatoire depuis la loi SRU du 13 décembre 2000.

plus d'infos sur le site :  
→ [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

- Les cahiers d'habitat pour apprécier les facteurs de vulnérabilité des habitats et des espèces.
- Le guide méthodologique pour l'évaluation des incidences des projets et des programmes d'infrastructures et d'aménagement sur les sites Natura 2000.

# Chacun de nous peut AGIR

## QUIZZ NATURA 2000

### 1 Qu'est ce qu'un habitat naturel ?

- a - Une maison écologique
- b - Un type d'architecture
- c - Un milieu naturel

### 2 Que signifie le sigle ZSC ?

- a - Zone Spéciale de Conservation
- b - Zoologie Symptomatique Convergente
- c - Zone Scientifique Concentrique

### 3 Qu'est ce que le réseau Natura 2000 ?

- a - Un groupe de pression international
- b - Un réseau de naturalistes européen
- c - Un réseau de sites naturels préservés

### 4 Qu'est ce qu'un Document d'Objectifs Natura 2000 ?

- a - Un plan d'actions à l'échelle d'un site Natura 2000
- b - C'est un texte de loi européen
- c - C'est un document contractuel

### 5 Comment appelle-t-on fréquemment le Document d'Objectifs ?

- a - DOB
- b - DOCOB
- c - DOCUMOB

### 6 Natura 2000 concilie activité humaine et biodiversité

- a - Vrai
- b - Faux

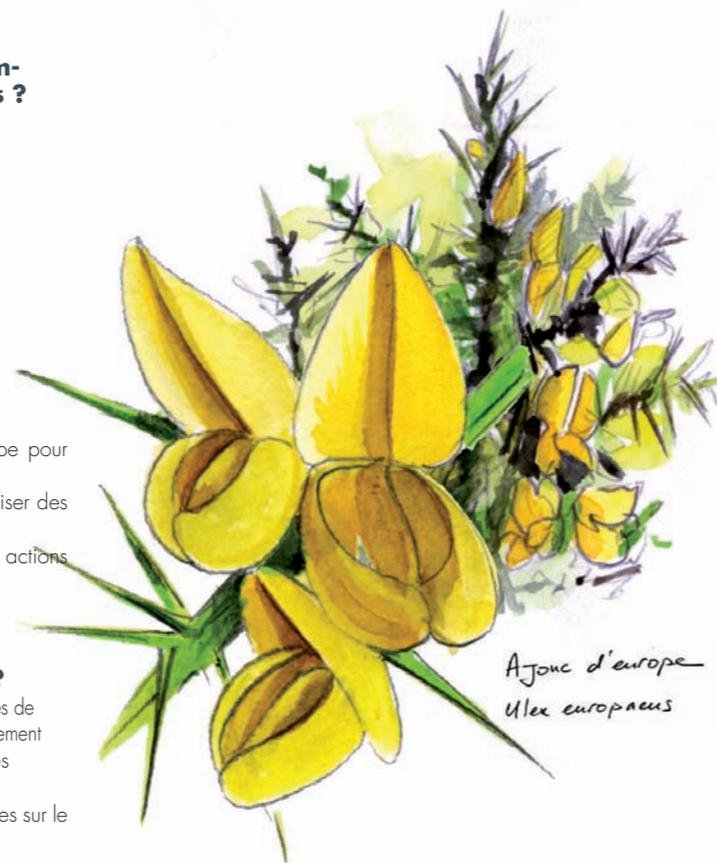
### 7 Qu'est ce qu'un contrat Natura 2000 ?

- a - Un contrat entre la France et l'Europe pour exploiter les ressources naturelles
- b - Un contrat qui permet de commercialiser des espèces d'intérêt européen
- c - Un contrat qui permet de réaliser des actions concrètes en faveur des habitats naturels

### 8 Qu'est ce qu'une étude d'évaluation des incidences ?

- a - Une étude statistique qui évalue les chances de survie d'une espèce lors de travaux d'aménagement
- b - Une étude des effets d'un projet sur les habitats et les espèces d'intérêt européen
- c - Une étude des conséquences financières sur le budget du porteur de projet

Réponses : 1c, 2a, 3c, 4a, 5b, 6a, 7c, 8b



Ajonc d'Europe  
Ulex europaeus

## Que puis-je faire à mon niveau pour Natura 2000 ?

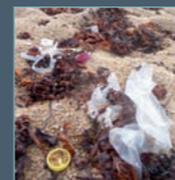
Par de petits gestes et des comportements éco-citoyens ou en vous engageant dans un contrat ou une charte Natura 2000, chacun de nous peut être **acteur** dans la préservation de la biodiversité.



Lorsque vous vous **PROMENEZ** sur les espaces naturels, **restez sur les sentiers aménagés et balisés**. De nombreux milieux naturels fragiles sont situés à proximité des sentiers.



La **CUEILLETTE des plantes et des fleurs est à proscrire**. Elles font partie de la chaîne alimentaire et profitent à de nombreuses espèces. Par ailleurs certaines plantes sont rares et menacées.



Lorsque vous **PIQUE-NIQUEZ**, **emportez vos déchets**. Ils peuvent être disséminés par le vent ou les animaux. **EN MER, les déchets provoquent de graves nuisances à la faune et à la flore, de plus ils reviennent souvent à la côte**. Des poubelles sont prévues dans tous les ports.



Pour que la **PÊCHE À PIED** reste un loisir pour tous, ayez le bon réflexe :

- Remettez les cailloux en place si vous les retournez
- Eviter de pêcher dans les zones à herbiers de zostères, ce sont des habitats remarquables
- Respectez les tailles et les quantités de coquillage à prélever
- Respectez la tranquillité des oiseaux qui comme vous s'adonnent sur l'estran pour se nourrir



EN PÉRIODE DE NIDIFICATION, les oiseaux sont sensibles au dérangement. Il est recommandé de **rester sur les sentiers balisés et de ne pas débarquer sur les îles et îlots** qui sont souvent des lieux de tranquillité pour les oiseaux marins.



Si vous êtes **PROPRIÉTAIRE FONCIER, GESTIONNAIRE, LOCATAIRE**, vous avez la possibilité de **signer un contrat ou une charte Natura 2000 pour entretenir ou restaurer des milieux naturels** (landes, dunes,...). Une aide financière vous sera allouée pour cela. (voir page 18)



Si vous pensez avoir **VU OU OBSERVÉ UNE ESPÈCE DE FAUNE OU DE FLORE REMARQUABLE**, **pensez à prévenir l'opérateur** de votre découverte ! Cette observation peut contribuer à l'amélioration des connaissances scientifiques.

## Vos contacts

### ➔ Lannion-Trégor Agglomération

1 rue Monge – BP 10761 – 22 307 Lannion Cedex  
Tél : 02 96 05 09 00  
www.lannion-tregor.com

### ➔ Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement en Bretagne (Dreal Bretagne)

L'Armorique - 10 rue Maurice Fabre - CS 96515  
35065 RENNES Cedex - Tél. : 02.99.33.45.55  
www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr

### ➔ Préfecture des Côtes d'Armor : Place du général de Gaulle

BP 2370 - 22023 SAINT-BRIEUC - Tél. : 02 96 62 44 22  
www.cotes-darmor.pref.gouv.fr

### ➔ Préfecture maritime de l'Atlantique :

B.P. 46 - 29240 BREST Armées - Tél. : 02 98 22 12 23  
www.premar-atlantique.gouv.fr

Ce guide est édité par Lannion-Trégor Agglomération en avril 2010.

Responsable de la publication : Joël Le Jeune

Rédaction : Stéphane Guiguen - Lannion Trégor Agglomération

Conception graphique et mise en page : Agence Coqueliko

22300 Lannion - 02 96 48 07 20 - www.coqueliko.com

Illustration : Pierrick Le Gobien - Illustrateur naturaliste

02 99 66 49 01 - 06 08 05 50 06

Crédits photos : Stéphane Guiguen - Lannion-Trégor Agglomération

Centre d'Activité de Plongée de Trébeurden, Dominique Halleux,  
Julie Wenzel, RNN Baie de Saint-Brieuc

Impression : Publi Trégor - 22300 Lannion - 02 96 48 41 66

Imprimé sur papier 100% recyclé et encres végétales.

Aucun texte ou illustration ne peut être reproduit sans  
l'autorisation de Lannion-Trégor Agglomération. Merci.

# Natura 2000 EN BRETAGNE

Le réseau « Natura 2000 » a pour objectif de contribuer à la préservation de la diversité biologique au niveau européen.

Pour la France, il constitue un atout pour l'aménagement du territoire, la valorisation de son patrimoine naturel et celle de l'économie locale dans la démarche du développement durable. Il s'agit principalement de concevoir, mettre en place ou maintenir dans ces sites des méthodes de gestion et des activités humaines cohérentes avec la préservation de la biodiversité.

Lors de la création du réseau Natura 2000, 78 sites ont été sélectionnés en Bretagne s'étendant sur quelque 298 613 hectares. Parmi ces sites, 53 furent retenus comme zone spéciale de conservation pour la qualité des milieux naturels qu'ils abritent et 25 le furent comme zone de protection spéciale pour la préservation des oiseaux.

En 2008 et conformément à ses engagements, la France a transmis à la commission européenne ses propositions de sites constituant le réseau Natura 2000 en mer. 30 sites bretons ont ainsi été retenus représentant plus de 500 000 ha. Ces sites sont pour la plupart des extensions en mer de sites déjà existants.

Le site de la côte de Granit Rose dont la qualité des paysages et des richesses naturelles ont fait sa réputation fait partie de ce réseau.

➔ [www.natura2000.fr](http://www.natura2000.fr)

➔ [www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr](http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr)

➔ [www.inpn.mnhn.fr](http://www.inpn.mnhn.fr)